«ACTUALITE»

L'EUROPE



PARTI SOCIALISTE

Coll. Fondation Jean-Jaurès

PRESENTATION

*Le secrétariat à la formation voudrait lier plus la formation des militants à l'actualité politique et à la vie du Parti. La brochure sur l'Europe traduit ce souci. La petite équipe de camarades *, qui à rédigé cette étude, subissait une contrainte et se trouvait confrontée à une difficulté.*

Une contrainte de temps : Pour que cette brochure soit diffusée dans les sections suffisamment longtemps avant la Convention Nationale, il fallait, compte tenu des délais d'élaboration technique, l'écire en quelques jours. Elle est donc imparfaite et plusieurs dimensions — militaire, culturelle etc...lui font défaut.

Une difficulté fondamentale : Le secteur de formation du Parti n'a pas à prendre position dans le débat entre courants. Mais il peut aider les militants à comprendre et à choisir en fournissant des informations et des données de base sur le problème en cause. C'est pourquoi la brochure se limite aux trois parties suivantes :

I — L'idée européenne
II — La construction européenne
III — Les difficultés actuelles de l'Europe

Lionel JOSPIN
Secrétaire National à la Formation

---

* *Nicole QUESTIAUX, Céline WIENER, Pierre CORON, Lionel JOSPIN, Philippe MACHEFER, Marc VERON*

1ère partie :

VERS L'EUROPE

Coll. Fondation Jean-Jaurès

I - L'aspiration européenne

1 - Une idée ancienne...

Née vers le milieu du XVIIe siècle de la **nostalgie de l'unité romaine puis chrétienne du continent,** l'idée d'Europe traduisait le sentiment d'appartenance à une communauté de civilisation. Mais elle rencontre la réalité des guerres européennes, et si certains songent à organiser des rapports pacifiques entre Etats ils font figure de rêveurs, tels successivement Sully dans le **grand dessein** qu'il prête à Henri IV, l'Abbé de Saint Pierre dans son **Projet de paix perpétuelle** (1713) ou Saint-Simon dans « de la **Réorganisation de la Société Européenne** », (1814). Victor Hugo, poète de l'Europe, prophétisait cependant : « l'heure viendra où Français, Italiens et Allemands, où toutes les nations d'Europe, sans renoncer à leurs particularités, se regrouperont en une unité supérieure et fonderont la fraternité européenne ».

2 - ... **Relance au XXe siècle.**

Le XXe siècle avec ses guerres et ses crises économiques et politiques paraissait réduire l'Europe à n'être plus qu'un petit cap de l'Asie, divisé en états minuscules : **faire l'Europe** apparut alors comme la condition de la survie européenne et déjà Briand proposait vers 1930 une association économique de l'Europe menant à une fédération européenne. Il pensait que la solution définitive du différend franco-allemand ne pouvait se trouver que dans un rapprochement international et notamment dans la création d'un grand marché économique européen qui lierait les intérêts des deux nations.
De leur côté, certains milieux, profondément déchirés par la première Guerre Mondiale, défendaient l'idée d'une union européenne. Briand s'y rallia et chargea Louis Loucheur de s'en occuper. Ce dernier proposa aux industriels français inquiets de la concurrence étrangère, la constitution de cartels qui les garantiraient aussi efficacement que des tarifs douaniers. Ces cartels seraient soumis à un organisme de la S.D.N. qui surveillerait l'établissement des prix.
Le 1er septembre 1929, Briand lançait devant la S.D.N. un appel demeuré célèbre :
« Je pense que parmi les peuples qui sont géographiquement groupés comme les peuples d'Europe, il doit exister une sorte de lien

fédéral. C'est ce lien que je voudrais m'efforcer d'établir. Evidemment l'association agira surtout dans le domaine économique ; c'est la question la plus pressante. Je crois que l'on peut y obtenir des succès. Mais je suis sûr aussi que du point de vue politique, au point de vue social, le lien fédéral, sans toucher à la souveraineté d'aucune des nations qui pourrait faire partie d'une telle association, peut être bienfaisant ».

Mais Briand va échouer. D'une part, les Etats-Unis sont retournés à l'isolationnisme. D'autre part, le grand krach de Wall Street, qui éclate le 24 octobre 1929, va bouleverser le capitalisme mondial et précipiter la bourgeoisie européenne vers le fascisme. L'arrivée au pouvoir de Hitler en 1933 porte le coup mortel à ces premières espérances européennes.

Mais les socialistes vont conserver au fond d'eux-mêmes leur foi dans l'unité et l'organisation de l'Europe, non seulement pour qu'elle se survive et améliore la condition de ses citoyens, mais pour qu'elle apporte au monde une valeur exemplaire. C'est l'idée de Blum.

3 - **Au lendemain de 1945.**

La deuxième guerre mondiale avec ses terribles cortèges de destructions remit au premier plan l'idée d'Europe. Celle-ci se retrouve dans les manifestes clandestins des antifascistes italiens et des socialistes belges en 1942, comme dans l'appel d'Henri Frenay au congrès du Réseau Combat en 1944. Et la Déclaration des résistances européennes de 1944 affirme que l'union fédérale européenne avec un gouvernement responsable devant les peuples pourrait seule assurer la défense de la civilisation et de la liberté européennes.

L'effort accompli par les socialistes dès la Résistance et à la Libération pour une Europe unie débouche sur la Conférence Socialiste Internationale de Paris (avril 1948) et la création du Mouvement socialiste pour les Etats-Unis d'Europe (1948-1949).

En mai 1948, le Congrès de la Haye réunit 800 délégués qui préconisent la réunion d'un Parlement européen en se référant à une unité mondiale dont l'Union européenne ne serait qu'une étape et en revendiquant la liberté de circulation des biens et des marchandises.

Déjà apparaissent les premiers grands thèmes de discussion : y aurait-il abandon de souveraineté ? Le parlement serait-il élu au suffrage universel ?

II - La construction européenne

1 - La marche vers l'unité.

Sur le plan des réalisations concrètes, l'union douanière du Bénélux (étape vers l'union économique), prit effet le 1er janvier 1948 ; le Conseil de l'Europe naquit en 1949, avec son assemblée consultative interparlementaire et son Conseil des ministres nationaux.
Si l'aide Marshall distribuée par le canal de l'OECE contribue au relèvement économique de l'Europe, elle se cantonne dans le cadre des Etats ; quant au Pacte de l'Atlantique nord, il se situe lui aussi au plan de la coopération intergouvernementale, mais avec des objectifs cette fois essentiellement militaires.
En mai 1950, la Déclaration Robert Schumann offrant à l'Allemagne une communauté du charbon et de l'acier ouverte aux autres pays européens mène à la CECA dont le traité est signé à Paris, le 8 avril 1951. Son caractère supranational se marque dans l'existence de la Haute Autorité responsable devant l'Assemblée commune.
Un problème délicat se posa avec la tentative de création d'une communauté européenne de défense. La tension internationale née du conflit coréen et la crainte éprouvée à l'égard du réarmement allemand conduisirent à un projet de CED, mais le parlement français le repoussa le 31 août 1954 ; cet échec permit au Royaume-Uni de soumettre le traité de l'Union européenne occidentale (U.E.O.) qui permettra une coopération et des consultations.
Mais la marche vers l'unité continue : entre 1950 et 1956 naissent l'Union européenne des Paiements au sein de l'OECE (1950), le pool des Wagons Europe (1951-53), le Centre européen de recherche nucléaire (1953), la société interferroviaire de construction (EUROFIMA, 1956).

2 - La création de la C.E.E.

Malgré l'échec d'unification militaire (CED), le mouvement vers l'unification européenne devait presque nécessairement reprendre. L'intégration économique amorcée pour le charbon et l'acier (CECA) devait logiquement s'étendre à l'ensemble des produits. Nombre d'hommes d'Etat des Six avaient la volonté de reprendre la marche en avant. La relance de l'intégration européenne se fera en

juin 1965 à Messine où les Six se rencontrent une fois de plus.
Les idées diffèrent sur la méthode de construction d'une communauté économique. La thèse française est qu'il faut édifier des structures spécialisées (c'est-à-dire produit par produit), la thèse allemande et italienne veut qu'on agisse globalement.
Les « Six » ont donc deux objectifs essentiels : d'une part la création d'un marché commun étendu à toute l'économie ; d'autre part l'édification d'une communauté spécialisée pour l'utilisation pacifique de l'atome (Euratom).
Les événements internationaux viennent renforcer cet effort de relance. La nationalisation du canal de Suez, l'échec de l'expédition franco-britannique et à cette occasion l'intervention conjointe et menaçante des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. font sentir aux Européens la précarité de leur approvisionnement en énergie et l'affaiblissement de leurs positions dans le monde.
Dès lors, les difficultés techniques sont dépassées et les négociations, préparées par des travaux d'experts, aboutissent à la signature à Rome, le 25 mars 1957, du Traité de Communauté Economique Européenne et de l'Euration. Une nouvelle étape de l'histoire européenne s'ouvre. Et déjà l'on s'interroge.

3 - Les premières interrogations.

Le Congrès de la Haye, en 1946, avait proclamé dans sa résolution finale « Il est du devoir des nations de l'Europe de créer une Union économique et politique pour assurer leur sécurité, leur indépendance économique et leur progrès social ».
La CEE issue du Traité de Rome suscite à cet égard espérances et questions. Les citations qui suivent, en témoignent.

« Une Europe des travailleurs ? »

André Berthelot constate : « Qu'il soit français, belge, allemand de l'Ouest, hollandais, luxembourgeois, italien, le salarié réagit finalement de la même façon pour la défense de ses droits contre le patronat qui, lui aussi, reste l'adversaire de classe par-delà les nationalités ».

« Une Europe ayant valeur d'exemple ? »

Bothereau écrit en 1958 : « Nous voudrions qu'elle se donne des structures économiques d'un style apte à inspirer les peuples nouveaux, les jeunes nations qui recherchent avec avidité la satisfaction

de leurs appétits de techniques et de mieux vivre. Ils ne peuvent trouver cette satisfaction dans la copie d'un vieux capitalisme libéral qui ne les attire pas, ni dans l'importation de structures totalitaires dangereuses pour la liberté ».

« Une Europe répondant à l'attente des pays du Tiers monde ? »
Léopold Senghor déclare en 1961 dans son « Message aux Européens » :
« Hommes et Femmes d'Europe,
on l'a dit, le maintien de la paix est lié à la lutte contre la guerre froide, à la détente entre l'Ouest et l'Est. Ce qu'on n'a pas dit assez haut, c'est que cet avenir est lié à la décolonisation ; pas à l'octroi, par les puissances coloniales, de l'indépendance nominale, mais à l'aide que vous apporterez à la réalisation de l'indépendance économique. « L'indépendance économique » c'est une formule. Il s'agit d'élever la production des Etats indépendants d'Afrique et, par là-même, de leur permettre d'augmenter leurs échanges avec le monde, singulièrement avec l'Europe. « L'indépendance économique » n'est pas autarcie, c'est la condition **sine qua non** d'une coopération féconde dans l'intérêt de l'Afrique et de l'Europe.
Il y a encore plus important. L'association eurafricaine, pour servir à la détente internationale, à l'édification de la communauté internationale, pour tout dire à la civilisation de l'universel, exige que les Africains retrouvent les valeurs originales de leur civilisation différente pour les apporter à ce rendez-vous du « donner et du recevoir ». En somme, on s'interroge pour savoir si la construction européenne, historiquement entreprise dans la « guerre froide », va répondre à l'aspiration à l'unité européenne, née des deux guerres mondiales. L'association eurafricaine, pour être fécondé, exige que, par-delà l'aide économique, l'Europe ait souci de restaurer la personnalité africaine ».

2e partie :
UNE EUROPE

Coll. Fondation Jean-Jaurès

I - La Communauté

La Communauté c'est :
— un marché
— des interventions communes
— un centre de décision.

1) un marché

— La CEE c'est d'abord et avant tout le **Marché Commun**
L'union douanière est maintenant achevée. A l'intérieur des territoires des Neuf il n'y a plus de droits de douane : les marchandises et en principe les capitaux circulent librement.
Sur ce marché, la philosophie est celle du « laissez faire ». La règle du jeu est la concurrence. Les services de la Communauté s'emploient très minutieusement à la faire respecter.
Ce marché communique avec le monde extérieur. Il reste protégé par un tarif extérieur commun (TEC), c'est-à-dire par des droits de douane vis-à-vis des pays tiers qui sont les mêmes pour chacun des pays membres. Le TEC, c'est au fond la frontière douanière de l'Europe.
Les échanges ont été libérés à l'intérieur et à l'extérieur, mais de nombreuses protections subsistent : aide gouvernementale aux industries, monopole de l'Etat sur certains produits, politique des achats gouvernementaux, règlement sanitaire ou de sécurité limitant les importations, etc... De là découlent quelques problèmes pour la Communauté. Les Etats ne sont pas également dépendants du commerce extérieur, tous n'ont pas les mêmes intérêts. Certains sont plus protectionnistes, d'autres plus libre-échangistes. Certains sont plus doués pour l'industrie, d'autres pour l'agriculture. La réalité, qui prend souvent le masque de discussions techniques, c'est presque toujours celle du donnant donnant entre les pays membres. Avec l'entrée des trois nouveaux pays le marchandage s'est élargi et est devenu plus complexe.
Ces discussions internes sont projetées à l'extérieur. Le problème n'est pas de savoir seulement quelle place la CEE peut négocier dans le commerce mondial, face aux Etats-Unis ou au Japon, mais aussi de savoir quelle place respective auront les différents pays membres.

Selon la capacité d'exportation de chaque pays, selon leur compétitivité, selon les secteurs qui sont en discussion, les positions respectives des Neuf dans les négociations avec l'extérieur varient. La position commune finale est toujours un compromis.

— La CEE doit devenir aussi une **union économique et monétaire.** Le commerce n'est pas tout ; la compétition peut se livrer au niveau des taux de change. Stabiliser les relations commerciales c'est nécessairement stabiliser les monnaies ; stabiliser les monnaies c'est avoir un minimum de politique économique commune, ne serait-ce que pour lutter contre l'inflation. Pour ce faire il faut s'engager à ne pas dévaluer ou réévaluer unilatéralement, se protéger mutuellement contre la spéculation, voir à terme, mettre en commun ses réserves. Les moyens actuels sont peut-être faibles mais l'objectif final est ambitieux puisque l'Union économique et monétaire précise que d'ici 1980 (c'est-à-dire dans moins de dix ans) la CEE devrait être une zone où circulent librement personnes, biens, services et capitaux sans que cela entraîne de déséquilibres structurels et régionaux. Dans cette hypothèse, la politique économique cesse pour bonne part d'être du ressort des états pour devenir de la compétence des institutions communautaires.

2) quelques interventions communes

La philosophie libérale qui s'exprime dans le Traité de Rome fait tout de même sa place à l'intervention. Pour moderniser les techniques, protéger les travailleurs, agir dans le domaine agricole, des politiques communes sont progressivement élaborées.

— consolider l'Europe technique, c'est là le but de **l'Europe spatiale.** Elle a failli tourner court (échec du projet de l'ELDO) ; elle semble repartir.

— **la politique sociale dans la Communauté** s'inscrit dans trois directions :

Libre circulation des travailleurs. Les travailleurs originaires des Neuf peuvent travailler et s'installer où ils veulent. Ils ne perdent pas leurs droits acquis quand ils quittent leur pays. Mais les travailleurs immigrés venus du monde extérieur n'ont pas ce privilège.

Egalité des droits. Les législations sociales (droit du travail, sécurité sociale) étaient très différentes selon les pays. Elles sont peu à peu harmonisées. Mais une ambiguïté subsiste : ou il s'agit seule-

ment de mettre les entreprises dans une même situation de concurrence et donc d'uniformiser leurs charges sociales, ou bien l'objectif est véritablement de justice sociale et il s'agit alors d'aligner les législations nationales sur la plus progressiste. C'est cette dernière conception qui anime le Danemark et la Grande-Bretagne dont la législation sociale est en général plus avancée.

Emploi. Un fonds social européen a été créé ; le principe d'une aide est admis lorsque les travailleurs doivent se reconvertir ; des règles communes de licenciement ont été ébauchées, mais elles ne sont guère mises en application sur le terrain.

— Il existe aussi une **politique régionale.** Chacun sait que la croissance dans un milieu libéral entraîne des inégalités entre les régions. La politique régionale a pour objet de répartir harmonieusement les progrès. Un fonds régional a été créé sous la pression de la Grande-Bretagne et de l'Italie qui connaissent les déséquilibres régionaux les plus graves.

— **La politique agricole commune.** Au départ elle répondait à un problème simple. Les agriculteurs traditionnellement protégés ne peuvent supporter le choc du libre échange. Certains pays membres dont la France, dotés d'une agriculture riche et pas toujours compétitifs sur le terrain industriel, entendent bien que le marché commun ne s'arrête pas à l'industrie.

La politique agricole commune peut se caractériser ainsi : on achète de préférence dans la Communauté en prélevant des droits sur les produits extérieurs (en général moins chers), on unifie les prix agricoles sur tout le marché des Neuf et on garantit aux producteurs l'écoulement de leurs produits à un prix minimum. Une solidarité financière existe, les coûts du soutien à l'agriculture étant désormais partagés.

Cette politique a beaucoup profité à la France, sinon aux paysans français. On verra plus loin qu'elle est fort contestée.

3) Un centre de décisions

— La Communauté a **des pouvoirs,** puisque le traité lui donne des compétences. Il y a un pouvoir qui prend l'initiative, définit un intérêt communautaire : c'est la commission : 13 personnes indépendantes; un parlement de 198 membres désignés par les parlements natio-

naux. Ce dernier contrôle la commission, a le pouvoir de la censurer, de l'interroger et votera bientôt son propre budget.
Le Conseil des Ministres : C'est le pouvoir qui décide au nom des Neuf. Ce Conseil réunit les représentants des gouvernements des Neuf Etats.
Le pouvoir dans la Communauté c'est un mouvement constant de dialogue, de conviction, de conflit, de compromis entre la commission et les gouvernements nationaux.
— Au-delà des institutions, la Communauté est aussi un **lieu de rencontres :** fonctionnaires, diplomates, ministres, hommes d'affaires, rarement encore dirigeants des syndicats, s'y retrouvent, y discutent et préparent, dans la réalité des choses, les décisions qui seront ensuite formellement entérinées par les institutions. Il y a un « milieu bruxellois » dont la connaissance précise apprendrait beaucoup sur la réalité du pouvoir.

Fondation Jean Monnet

LES INSTITUTIONS EUROPEENNES

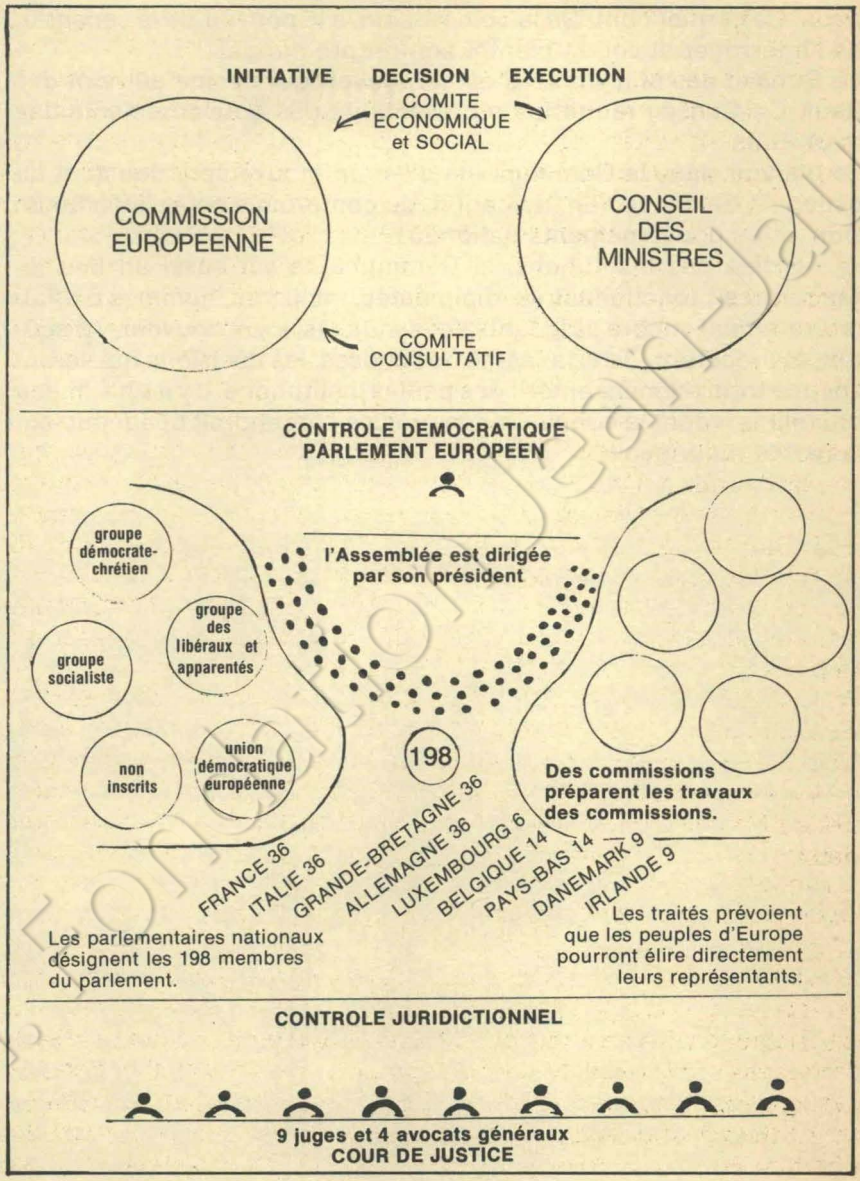

I - Les neuf pays membres

1 Analyse des pays. L'Europe des neuf est aussi l'Europe à neuf ; c'est-à-dire la juxtaposition de pays arrivés à un stade de développement inégal de leur capitalisme national et où le rapport interne des forces en présence est très diversement constitué.

LA REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE

Première puissance de la Communauté, sa prédominance est l'aboutissement d'un redressement spectaculaire du capitalisme allemand dans les années d'après-guerre, redressement qualifié par certains de « miracle allemand ». Le miracle en question vient de l'aide américaine d'après-guerre (aide Marshall), aide que le gouvernement Adenauer a su utiliser pour restructurer l'économie dans le sens voulu par les grands milieux capitalistes. L'impétuosité du développement industriel rend l'Allemagne extrêment dépendante du marché mondial (pour les exportations). Or la réputation de solidité du mark en fait une cible favorité des spéculateurs qui veulent se débarrasser de leurs dollars ou de leurs livres : ces mouvements internationaux de capitaux ont des répercussions sur l'économie, (inflation importée).
Sur le plan politique, le système apparaît stable, le parti social-démocrate ne le remettant pas en cause, de même que la D.G.B.(1). Néanmoins, les extrémismes se développent corrélativement, à droite dans un premier temps, puis maintenant à gauche. Un élément potentiel d'instabilité subsiste avec la division de l'Allemagne en deux.
— 22 millions de salariés
— taux de syndicalisation : 50 %
— taux de chômage : 1,5 %

LA BELGIQUE

La Belgique offre le contraste d'une Wallonie en déclin et d'une Flandre en expansion. A bien des égards, la Wallonie peut se comparer à la France, tout au moins celle du Nord, connaissant les mêmes difficultés économiques (vieillissement des structures, crise du charbon etc...). La crise du système est encore accentuée par les

1) La D.G.B. est le consortium des syndicats allemands.

problèmes nationaux et linguistiques, problèmes qui trouvent leur répercussion également au niveau politique et syndical : instabilité gouvernementale (la constitution s'apparente à celle de la IVème République) et diversité et division syndicales.
— 3 millions de salariés
— taux de syndicalisation : 61 %
— taux de chômage : 4 %

LE DANEMARK

Pays à vocation essentiellement rurale, le Danemark bénéficie d'une agriculture spécialisée moderne et compétitive dont les revenus sont parmi les plus élevés d'Europe. En outre il effectue depuis quelques années une reconversion industrielle dont le succès se traduit par un taux de croissance soutenu. Enfin, le secteur public connaît une expansion remarquable, employant actuellement 28 % de la population active (les services sociaux sont importants et tous à la charge de la collectivité).
Les problèmes économiques du Danemark sont à l'image de cette croissance. L'inflation menace, cependant que certains secteurs de l'économie marquent le pas. La stabilité du régime politique et social, dominé par les forces de centre gauche tant au Parlement que dans les syndicats, ne met pas le Danemark à l'abri de tensions d'autant plus vives qu'elles sont peu fréquentes.
— 1,9 million de salariés
— taux de syndicalisation : 50 %
— taux de chômage : 1,8 %

LA FRANCE

Bénéficiant d'un taux de croissance soutenu, notamment dans le secteur travaillant pour l'exportation (amélioration de la balance des paiements), le capitalisme français connaît des contradictions qui s'expriment dans le niveau des prix (inflation rapide), l'accroissement des disparités (régionales, sectorielles et en matière de revenus) et un chômage qui touche particulièrement les jeunes.
Le secteur public est important mais traverse un malaise dû à la

volonté du gouvernement de le rentabiliser « sans discernement » et d'en privatiser certaines parties.
Le taux de syndicalisation est un des plus faibles d'Europe et le mouvement syndical demeure divisé, ce qui profite au système établi. Cependant les syndicats peuvent en certaines occasions entraîner de nombreux travailleurs inorganisés. Les partis de gauche ont récemment progressé vers l'unité et menacent le parti au pouvoir qui subit l'usure de quinze ans de règne sans partage et les contradictions de son asservissement aux intérêts privés.
— 16,2 millions de salariés
— taux de syndicalisation : 20 %
— taux de chômage : 3 %

L'IRLANDE

Une agriculture relativement importante et pauvre, une industrie peu développée, une population vieillissante et en déclin (émigration) : l'Irlande offre tous les aspects d'une économie dominée et qui subit gravement les contrecoups des revers économiques du Royaume-Uni.
A ces difficultés s'ajoutent les disparités régionales, (mal compensées par l'essor du tourisme), l'importance du chômage et les problèmes monétaires exportés par le capitalisme britannique.
Cette situation accroît les difficultés d'un régime politique déjà sérieusement affecté par les troubles que traverse l'Irlande du Nord.
— 743 000 salariés
— taux de syndicalisation : 53%
— taux de chômage : 13 à 14 %

L'ITALIE

Trois points principaux caractérisent l'économie du pays : la disparité à tous points de vue entre le Nord développé et le Sud sous-développé, l'essoufflement de l'expansion économique (du fait des bas salaires qui découragent la demande intérieure), le sous-emploi des ressources productives du pays (qui se traduit par le chômage et aussi par la spéculation sur la lire).
En conséquence, l'Italie, non seulement exporte des travailleurs mais

encore secrète une armée de chômeurs, essentiellement venus du Sud qui constitue un réservoir de main-œuvre pour le capitalisme industriel du Nord de la péninsule.
Particulièrement instable et contradictoire sur le plan économique, le système l'est aussi sur le plan politique et se trouve à la merci de crises fréquentes : gouvernement faible, partis de gauche puissants (notamment le P.C.) mais régulièrement désunis, syndicats forts et divisés, développement accéléré des extrémismes de tous bords.
— 13 millions de salariés
— taux de syndicalisation : 40 %
— taux de chômage : 7 à 8 %.

LE LUXEMBOURG

Le plus petit pays de la Communauté ne diffère pas sensiblement sur les points essentiels de la Belgique, à laquelle il est d'ailleurs lié par une union économique spéciale.
— 110 000 salariés
— taux de syndicalisation : 45 %
— taux de chômage : 0 %

LES PAYS-BAS

Les Pays-Bas représentent un exemple assez caractéristique du développement du capitalisme : ils tirent leur particularité de leur extrême dépendance à l'égard du marché mondial. Malgré une croissance économique assez rapide, le niveau de vie des salariés est relativement bas, le chômage naguère peu important s'étend rapidement et l'inflation, en bonne partie importée, s'installe. Les Pays-Bas ayant jusqu'ici la réputation d'un pays stable et calme, les entreprises américaines ayant leur siège en Europe y sont relativement bien implantées.
La stabilité politique du système est favorisée par la relative discrétion des organisations syndicales, qui se différencient très peu les unes des autres.
— 3,8 millions de salariés
— taux de syndicalisation : 40 %
— taux de chômage : 3 %

LE ROYAUME-UNI

Premier pays du monde à effectuer sa révolution industrielle, le R.U. a su garder sa prééminence jusqu'aux alentours de la première guerre mondiale. L'ancienneté et la solidité de la démocratie politique (avec l'alternance régulière du vieux parti conservateur et des libéraux, puis des travaillistes) ont favorisé la naissance et le développement du capitalisme industriel. Mais marquée durablement par un siécle de domination du monde, l'économie britannique, aujourd'hui supplantée par des rivales plus puissantes, arrive malaisément à s'adapter aux conditions nouvelles de la concurrence et à s'installer dans le rôle de puissance secondaire. Elle est en crise profonde. Ici comme ailleurs, l'Etat est intervenu pour tenter de mettre fin aux déséquilibres et au déclin du système. Malgré les mesures prises (blocage des salaires et des prix, flottement de la lire) il ne peut empêcher que le pays connaisse une inflation soutenue, un chômage très étendu et des crises de spéculation contre la livre.

TABLEAU COMPARATIF

	Population en millions	population active en millions	répartition de la population active en % Agricult.	Indus.	Services	P.N.B. par habit. en milliers de dollars	part du P.N.B. sect. pub. Défense en pourcentage
ALLEMAGNE	61,7	27,2	8,4	50,1	41,5	3 550	32,9
BELGIQUE	9,7	3,9	4,4	44,2	51,4	3 010	33,4
DANEMARK	5,0	2,4	10,9	37,2	51,9	3 500	31,4
FRANCE	51,7	21,5	13,4	38,6	48,0	3 180	33,1
IRLANDE	3,0	1,1	26,5	30,9	42,6	1 550	32,3
ITALIE	54,0	19,5	19,5	44,1	36,4	1 880	34,3
LUXEMBOURG	0,34	0,15	10,2	47,3	42,5	3 050	33,2
PAYS-BAS	13,4	4,6	6,9	38,0	55,1	2 820	39,0
ROYAUME-UNI	55,7	24,3	2,7	45,7	51,6	2 460	31,9

Fondation Jean Jaurès

3ème partie :

QUELLE EUROPE

Coll. Fondation Jean-Jaurès

La Communauté Economique Européenne est longtemps apparue comme une zone à croissance rapide (et à hausse des prix modérée) où des régimes politiques démocratiques et stables apprenaient à oublier ensemble, pour le profit de tous, les égoïsmes nationaux anciens.
Cette « euphorie » européenne semble appartenir au passé. Aux communiqués satisfaits ont succédé les suspicions réciproques et aux « marathons » victorieux les compromis bâclés.
De fait, la réalité actuelle nous livre une double crise.

I - La crise en Europe

Cette crise en Europe n'est pas spécifique à la CEE, mais elle est l'expression sur le continent européen, des difficultés qui assaillent la Communauté internationale. Dans un **monde troublé,** une **Europe menacée** se révèle.

1) un monde troublé

Le monde actuel est confronté à de graves **problèmes économiques** et vit dans **l'incertitude politique.**

— les problèmes économiques

Le premier est **l'instabilité monétaire et commerciale.**
La succession de crises spéculatives (mouvements de capitaux) et d'accidents monétaires (dévaluations, réévaluations) dont la dévaluation de la livre sterling en novembre 1967 avait donné le coup d'envoi, a finalement jeté bas, en août 1971 (1ère dévaluation du dollar depuis 1933), le système monétaire édifié dans l'après-guerre et qui reposait sur la suprématie de l'économie et de la monnaie américaines. Depuis, le monde capitaliste vit dans un système bâtard sans règles communément acceptées.
Or, les manipulations monétaires, provoquées ou consenties, ont des répercussions dans le domaine des échanges (si on dévalue, on exporte moins cher). Elles sont donc des armes de la compétition commerciale à un moment où celle-ci devient tellement âpre qu'elle fait hésiter chacune des grandes nations entre le retour au protectionnisme et l'espoir d'arracher aux autres plus de concessions qu'elle n'en cède (Nixon-Round).
La seconde est **la réalité du sous-développement.**

Ces incertitudes de la conjoncture détournent les pays capitalistes développés des problèmes des pays pauvres. Entre 1960 et 1970 près de 500 millions d'hommes nouveaux sont apparus dans le seul Tiers monde ; l'endettement des pays pauvres à l'égard des pays riches est passé de 35 milliards de dollars à près de 70 ; des famines viennent d'apparaître en Afrique. Or l'aide des pays développés — déjà arbitrairement gonflée par l'inflation —, continue à décroître en pourcentage de la production des principaux donateurs et le dialogue dans les organisations internationales est bloqué. L'espoir de rattraper les pays plus riches s'estompe. Des masses considérables d'hommes, vouées à la misère, dotées de gouvernements despotiques, ne peuvent attendre de l'Occident que domination ou indifférence. Au malaise économique s'ajoutent les incertitudes politiques.

— Les incertitudes politiques tiennent d'abord à l'équilibre de la terreur

Le monde actuel est caractérisé par un équilibre des forces nucléaires entre l'Est et l'Ouest, et l'arsenal rassemblé de chaque côté est tel qu'aucune puissance ne pourrait survivre comme société après un affrontement nucléaire total. Quant aux négociations engagées (Salt, MBFR*) elles ne peuvent guère faire autre chose que maintenir le statu quo. Elles ne sont donc pas de nature, bien que positives, à rassurer pleinement l'opinion. En effet la nouveauté de la situation militaire actuelle est qu'elle doit exclure — sans malheureusement pouvoir le garantir — l'utilisation des armes les plus perfectionnées. Le monde sait qu'il peut se détruire. Mais il ne renonce pas pour autant à des conflits locaux meurtriers et chroniques (guerres indo-pakistanaise, du Moyen-Orient, du Vietnam) qui bouleversent l'opinion internationale et entretiennent le risque d'un affrontement mondial. A cela s'ajoutent les **guerres civiles.**

Les coups de force, les coups d'Etat se sont faits plus nombreux depuis la fin des années 60. Dans beaucoup d'Etats d'Afrique, en Grèce, en Indonésie, au Brésil, au Soudan, en Bolivie et maintenant au Chili, les anciennes oligarchies ou de naissantes bourgeoisies « compradores » cherchent à résoudre les problèmes sociaux, à interdire la revendication politique par la terreur militaire ou policière. Dans les enceintes internationales ou dans les rencontres bilatérales, celles qu'on a parfois appelé les « nations prolétaires », sont

---

* - *Réduction mutuellement équilibrée des forces.*

de plus en plus souvent représentées par des dirigeants ultra réactionnaires. Il y a là une source de désarroi pour l'opinion et une commodité pour la plupart des gouvernants des pays riches.
Dans ce monde difficile l'Europe n'est pas épargnée.

2) une Europe menacée

Elle l'est de **l'intérieur** comme de **l'extérieur**

— de l'intérieur

Tout d'abord par **l'inflation et les problèmes de la croissance**

En 1973, la hausse des prix en Europe se situe en moyenne autour de 10 % (chiffre 2 à 3 fois supérieur à ceux qui prévalaient dans les années 60). Il en résulte que partout les taux d'inflation dépassent les taux de croissance de la production, ce qui donne à ces derniers un caractère absolument factice. On constate que les différents gouvernements, face aux patrons qui veulent maintenir leurs profits et aux salariés qui ne veulent pas faire les frais du déséquilibre économique intérieur et extérieur, laissent arbitrer par la hausse des prix la lutte des groupes sociaux pour maintenir ou améliorer leur part du revenu national.

Parallèlement, on commence à remettre en cause, dans certains milieux dirigeants ou cercles d'experts, la nécessité même de cette croissance qui a été le credo de tous les gouvernements de l'après-guerre dans le monde capitaliste. Or remettre en cause le thème de l'expansion et du plein emploi n'est pas sans danger.

Ensuite par **les conflits sociaux et l'instabilité politique.**

Depuis 1968, les luttes sociales se sont amplifiées dans les différents pays de la Communauté. Elles ont fusé à travers l'Italie, secoué la Grande-Bretagne, pris en France la forme de conflits locaux durs et novateurs (les OS du Mans, Lip, etc...). Mais elles n'ont pas plus épargné des pays réputés calmes et satisfaits comme la Suède ou l'Allemagne où de très grandes grèves ont éclaté contre l'avis des confédérations syndicales. Ces conflits, quelle que soit leur forme, mesurent le haut degré d'insatisfaction sociale qui règne dans l'Europe telle qu'elle est. Aussi n'est-il pas surprenant de voir réapparaître l'instabilité politique dans les pays d'Europe : en Italie avec le « mai rampant », en France où se lézarde un régime, en Belgique ou en Angleterre.

— **de l'extérieur**

par **l'esprit de Yalta et la nouvelle « Charte de l'Atlantique »**

Quelques certitudes ont été remises en cause ces dernières années. Les Etats-Unis ne peuvent plus être à la fois le gendarme et le banquier du monde, le bloc communiste n'est plus homogène, etc... Ces remises en cause des deux « leadership » conduisent en fait les deux grands à un retour à l'esprit de Yalta. Avant de négocier (sécurité européenne, désarmement, conflits locaux), l'un et l'autre veulent réaffirmer leur suzeraineté dans leur camp, l'un et l'autre faire rentrer dans le rang les « francs tireurs ».

La proposition faite à l'Europe par Kissinger et Nixon d'une « Nouvelle Charte de l'Atlantique », outre qu'elle est un moyen de préparer politiquement une grande offensive économique, a pour objectif de rappeler que l'Unité européenne n'est pas une fin en soi et que la CEE notamment doit tenir compte des « responsabilités et intérêts américains ».

par **le heurt du Nixon-Round**

Dans ce cadre s'insère la grande négociation commerciale (mais aussi économique et monétaire) appelée symboliquement « Nixon-Round ». Soumis à une concurrence plus vive de la part du Japon et de quelques pays européens, les Etats-Unis affectent de jouer à fond le jeu du libéralisme (bien qu'ils soient eux-mêmes fort protectionnistes, notamment dans le domaine agricole) pour obtenir des pays européens la levée de toute une série d'obstacles au commerce (droits de douane et réglementations diverses favorisant les entreprises nationales) et la remise en cause de la politique agricole commune. Dans ces brèches, ils espèrent pénétrer eux-mêmes (par exemple en matière agricole) ou à tout le moins y pousser le Japon afin de le détourner partiellement du marché américain. Si l'Europe cède à ces exigences, elle risque de mettre en péril non seulement les entreprises des différents Etats membres, mais sans doute son unité. En effet, si les protections aux frontières de la CEE disparaissaient comme elles ont disparu entre les Etats membres, on passerait d'une union douanière (avec un tarif extérieur commun) à une zone atlantique de libre échange. Commercialement, la CEE tendrait à se dissoudre.

Le risque existe donc bien que la crise en Europe soit aussi une **crise de l'Europe.** Des éléments dans ce sens apparaissent déjà.

II - La crise de l'Europe

Les difficultés de l'Europe des Neuf concernent à la fois **ce qu'elle fait** et **ce qu'elle est.**

1) des problèmes de fonctionnement

Certaines politiques communes qui devraient concrétiser le mieux la construction européenne rencontrent des obstacles, d'autres, des réticences.

— les aveux d'impuissance

La politique agricole commune est menacée de deux façons : par la surproduction et par une coûteuse politique de soutien des prix. Il y a excédents agricoles parce que face à une offre de produits en progression rapide (à cause des accroissements considérables de productivité réalisés dans l'agriculture européenne depuis 30 ans) une part notable de la demande potentielle (celle qui pourrait venir des vastes zones sous-développées du monde) est écartée du marché dans la mesure où elle n'est pas solvable. La politique commune d'aide à l'agriculture est dispendieuse parce que les grands intérêts capitalistes ont obtenu qu'on ne soutienne pas les agriculteurs mais les prix, c'est-à-dire qu'on ne distingue pas entre « agriculture riche » (grandes exploitations de type capitaliste) et « agriculture pauvre » (petites et moyennes exploitations familiales). Les budgets des différents Etats servent à subventionner (par les prix élevés) tous les producteurs au lieu d'aider seulement les plus désavantagés. La CEE s'avère incapable de maîtriser socialement et économiquement sa politique agricole.

— la politique économique et monétaire

L'inflation triomphante, l'incapacité pour les 9 pays membres de faire flotter ensemble leurs monnaies (puisque l'Italie, la Grande-Bretagne et l'Irlande défendent la leur séparément) témoignent clairement des difficultés de la politique économique et monétaire. L'objectif (pour 1980) est de parvenir à une monnaie unique, ce qui suppose auparavant de progresser dans un certain nombre de domaines : coordination des politiques budgétaires, harmonisation des systèmes fiscaux, mise sur pied d'un marché européen des capitaux, etc... Non seulement on n'a pas avancé dans cette direction, mais on a dû renoncer à

obtenir une limitation des variations de cours entre les différentes monnaies de la CEE, à faire fonctionner le fonds de soutien prévu en cas de spéculation contre une monnaie des Neuf. La CEE doit actuellement s'avouer qu'elle ne sait pas affronter dans l'unité les secousses de la spéculation internationale et l'offensive menée par les Etats-Unis pour redresser leur situation commerciale et monétaire.

— **les aveux d'indifférence**

La politique sociale semble avoir le plus grand mal à sortir des cartons de la Communauté. Mais l'insuffisance cette fois est délibérée. La politique sociale n'a jusqu'ici abouti qu'à atténuer, pour les rendre politiquement supportables par les travailleurs, certaines implications de la croissance rapide et des restructurations industrielles ou agricoles qui caractérisent le « modèle de développement européen » : mobilité des travailleurs, licenciements collectifs, appel massif à la main-d'œuvre immigrée, etc... Les sommes modiques allouées chaque année au Fonds social européen, la lenteur de l'harmonisation des législations sociales nationales, les réticences à donner pleinement leur place aux organisations syndicales dans les organes compétents de la CEE sont significatives. La Communauté n'est guère sociale.

— **la politique régionale** marque le pas. Depuis la création du Marché Commun, les déséquilibres entre les régions dans les différents pays se sont accentués. Cette évolution est le résultat d'une politique dite « d'optimum économique » qui ne recherche pas le développement harmonieux de l'ensemble européen (avec une diminution de l'écart entre les zones défavorisées et les plus riches) mais l'obtention des taux de croissance et de profit les plus élevés. Une telle conception risque de livrer à la stagnation économique, au chômage, puis au dépeuplement des régions entières de l'Europe. Elle servira peut-être la croissance, mais nullement le développement.

Ces constatations conduisent à s'interroger sur le caractère de la CEE.

2) une crise d'identité

Le problème qui est posé à la Communauté Economique Européenne est celui de savoir si elle peut être autre chose qu'un rassemblement conservateur.

— La tentation conservatrice à l'intérieur.

La primauté économique accordée à l'économique sur le social, l'inégal accès des catégories sociales aux organismes de la Communauté, le sort détestable partout réservé à la main-d'œuvre émigrée, la répugnance à admettre les idées de la planification, de l'aménagement du territoire, la campagne menée ouvertement par le gouvernement français en faveur de l'admission de l'Espagne franquiste, tout cela tend à conférer à l'Europe des Neuf une allure conservatrice. Les socialistes qui ont rêvé de l'Europe devraient avoir du mal à se reconnaître dans cette Europe qui n'a pu assurer ni la sécurité de l'emploi, ni la limitation des intérêts privés, ni susciter l'enthousiasme dans la jeunesse.

à l'extérieur

Pendant plusieurs années, bien qu'insuffisante, bien que trop exclusivement centrée sur l'ancienne Afrique coloniale, la politique d'aide au développement élaborée (et parfois mise en pratique) par les gouvernements membres et la Commission a tranché sur les conceptions des autres grands pays développés. La notion d'organisation des marchés de matières premières, l'aide apportée au secteur rural, l'appui aux expériences planificatrices, semblaient des tentatives relativement originales pour faire face aux problèmes des pays pauvres. Ces ébauches d'une véritable politique des relations avec le Tiers monde semblent avorter. Le dessein mondial s'estompe, les égoïsmes nationaux l'emportent et les Accords d'association en Afrique ou dans le pourtour méditerranéen prennent trop souvent l'aspect d'une politique de chasse gardée.

— La difficulté du dépassement.

On peut faire un marché commun par l'intégration des marchés ou le rapprochement des entreprises. Il semble malaisé de faire l'Europe sans le dépassement des égoïsmes nationaux. Or ceux-ci ont été stimulés par les difficultés récentes de l'économie mondiale. Mais il faut admettre qu'il est d'autant plus difficile de militer en faveur d'un dépassement du cadre national que, dans l'état actuel de fonctionnement des institutions communautaires, tout transfert de compétence d'un Etat membre vers les organismes dirigeants de la Communauté (Commission ou Conseil des Ministres) se fait au détriment du contrôle démocratique. Dans presque tous les pays de la CEE

(sauf peut-être en France) les élus contrôlent les actes du gouvernement. Or le Conseil des Ministres de la Communauté délibère dans le secret et ne rend guère compte de ses erreurs.

des blocs

Pour les socialistes, l'Europe devrait avoir des valeurs à défendre : affirmation des droits de l'homme, refus de s'associer aux dictatures, aux agressions directes ou indirectes (ventes d'armes), négation des clivages hérités de la guerre froide, solidarité avec le Tiers monde, avec les travailleurs qui partout luttent pour se libérer des conditions d'exploitation.

C'est seulement en défendant ouvertement ces valeurs qu'elle pourrait d'une part aborder la confrontation avec les Etats-Unis sur le terrain de ses intérêts sans sentiment d'infériorité, d'autre part imposer sa reconnaissance, son identité aux pays de l'Est de l'Europe. Il lui faut des valeurs et un type de civilisation que ses peuples veuillent défendre. Cette vision-là de l'Europe, la convention prochaine du parti devrait aider à la faire naître.

LES GRANDES DATES DE L'EUROPE DEPUIS LA 2ème GUERRE MONDIALE

1946 - 19 septembre	Winston Churchill se prononce en faveur des Etats-Unis d'Europe.
1947 - 5 juin	Le général Marshall présente un plan de relèvement économique de l'Europe.
1948 - 8 mai	Congrès de l'Europe à la Haye.
1950 - 9 mai	Robert Schumann préconise une Communauté européenne du Charbon et de l'Acier.
1951 - 18 avril	Signature du Traité de CECA.
1954 - 31 août	Rejet de la CED par l'Assemblée nationale française.
1957 - 25 mars	Signature des traités de CEE et CEEA.
1958 - 1er janvier	Entrée en vigueur du Traité de Rome.
1963 - 20 juillet	Signature à Yaoundé de la Convention d'association avec 18 pays africains et malgache.
1965 - 8 avril	Signature du Traité instituant un Conseil unique et une Commission unique des Communauté européennes.
1968 - 1er juillet	Réalisation de l'Union douanière avec 18 mois d'avance sur le calendrier.
1969 « 1er, 2 déc.	Réunion à La Haye des chefs d'Etats et gouvernement des Six.
1972 -	Entrée de l'Irlande, du R.U., du Danemark, dans la CEE.
1973 - 1er janvier	« Jour J » de la Communauté à Neuf.

BULLETIN DE COMMANDE

à retourner au Parti Socialiste
Secrétariat à la Formation
12, cité Malesherbes, Paris 9e

NOM (caractère d'imprimerie) .....

Adresse pour l'expédition des brochures .....

.....

Nombre d'exemplaires à 1 F .....
Ci-joint C.C.P. ou C.B. de F. (à l'ordre de Charles-Emile LOO).

SOMMAIRE

1ère partie : Vers l'Europe

I - L'ASPIRATION EUROPEENNE

1. Une idée ancienne
2. Relance au XXe siècle
3. Au lendemain de 1945

II - LA CONSTRUCTION EUROPEENNE

1. La marche vers l'unité
2. La création de la CEE
3. Les premières interrogations
4. Chronologie

2ème partie : Une Europe

I - La Communauté Economique Européenne

1. Un marché
2. Quelques interventions communes
3. Un centre de décision

II - Les neuf pays membres

1. Analyse des pays
2. Tableau comparatif

3ème partie : Quelle Europe ?

I - La crise en Europe

1. Un monde troublé
2. Une Europe menacée

II - La crise de l'Europe

1. Des problèmes de fonctionnement
2. Une crise d'identité.

Cette brochure
peut être commandée au
Secrétariat National à la Formation
du Parti Socialiste
12, cité Malesherbes, Paris 9ème

Prix : 1 F franco de port.

Supplément au n°.21 du Poing et la Rose

Imprimerie d'Hebdo-T.C. 76 - Yvetot.

Fonds Jean-Jaurès